

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2024

---

PLFFG 2024 - (N° 538)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CF58

présenté par

Mme Simonnet, Mme Sas, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

### ARTICLE 4

#### ÉTAT B

**Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0	0	0
Aide à l'accès au logement	0	-224 191 058	0	-224 191 058
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
Politique de la ville	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	-224 191 058	0	-224 191 058
<b>SOLDE</b>	+224 191 058		+224 191 058	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le socle commun qui est constitué entre les groupes parlementaires Ensemble Pour la République, Modem, Horizons et Droite Républicaine (ex Les Républicains) s'est lui-même acculé depuis 2022 à une accumulation de déficits nés de cadeaux aux plus aisés, de dépenses fiscales et politiques de ruissellement disproportionnées et hors de toute cohérence et logique.

Le groupe Ecologiste et social rappelle que le Gouvernement Barnier doit tenir compte et être tenu comptable du passif accumulé par ses prédécesseurs dont LR était déjà le partenaire bien avant d'entrer au Gouvernement.

Et la politique de surgel de juillet 2024, où la réserve de précaution a été extrapolée jusqu'à 17 milliards : nous soutenons qu'en plus, il est à exclure que ces sommes qui ont manqué aux services publics en 2024 soient utilisées pour combler les trous volontaires prévus en 2025. Ce serait une nouvelle démonstration de la tendance lourde sous le président Emmanuel Macron à user d'artifices pour opacifier et comprimer les budgets servant à la solidarité et à l'écologie.

Par le présent amendement, notre groupe s'oppose ici particulièrement au rabet sur les aides au logement : depuis 2017 les gouvernements Macron se sont pour l'essentiel contentés de couper les aides directes du logement social ; et ils ont laissé le logement privé dans une seule logique patrimoniale sans recherche de perspectives soutenables pour l'amélioration de la situation de

chacun. Ainsi nous proposons ici d'écarter les annulations de crédits de paiement et d'autorisations d'engagement de 224 191 058 euros prévues par le présent projet de loi de fin de gestion, et ce dès la Commission.

On rappelle et rappellera le nombre de mesures de recettes proposées par le groupe Ecologiste et social, avec le Nouveau Front populaire mais aussi avec un nombre substantiel d'économies sur des dépenses fiscales incontrôlées. De quoi largement soutenir un déblocage des sommes ici évoquées, qui pourraient être utilisées cette fin d'année ou reportées en 2025 sans difficulté.